

L'AGEDEN (Association pour une GEstion Durable de l'ENERgie) est une association loi 1901 à but non-lucratif dont le cœur de métier est **l'accompagnement technique dans le domaine de l'énergie** :

- performance des bâtiments et rénovation énergétique,
- efficacité énergétique,
- production d'énergies renouvelables.

L'AGEDEN est également engagée dans le **développement de la sobriété énergétique** avec un panel d'actions spécifiques.

Enfin, l'AGEDEN se positionne pour que la transition énergétique se concrétise aussi sur les **thématiques essentielles** que sont la mobilité, l'économie circulaire, l'alimentation, etc. Elle développe **sa propre méthode afin de massifier la transition énergétique**, en lien avec des relais locaux.

Créée en 1977, l'AGEDEN est membre du réseau national des structures de conseil énergie - **FAIRE** - créé par l'ADEME, ainsi que du **CLER - Réseau National pour la Transition Énergétique** et de l'**Agence Régionale de l'Énergie AURA-EE**.



NOTRE GOUVERNANCE UN CONSEIL D'ADMINISTRATION PLURIEL

La gouvernance de l'AGEDEN est opérée par le Conseil d'Administration, composé de 4 collèges :

- les personnes physiques adhérant à titre individuel (A),
- les collectivités publiques et leurs regroupements (B),
- les entreprises et leurs représentants (chambres consulaires, syndicats professionnels...) (C),
- les autres personnes morales de droit privé ou public : associations, organismes, bailleurs sociaux... (D).

Il constitue l'organe décisionnaire de l'association et donne les orientations stratégiques.

L'AGEDEN rassemble des membres répartis sur différents collèges représentatifs des acteurs de la transition : des citoyen-ne-s, représentants de la société civile et personnalités qualifiées, des Intercommunalités et des communes, Territoire d'Énergie 38, le Département de l'Isère, des entreprises, des syndicats professionnels et chambres consulaires, des associations et organismes partenaires.



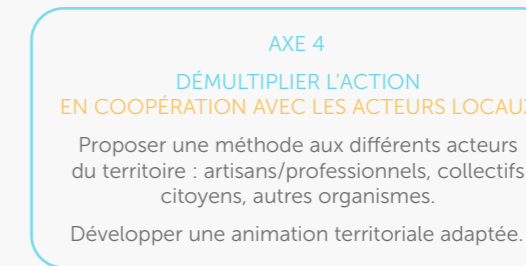
NOTRE PROJET ASSOCIATIF UNE VISION COLLECTIVE



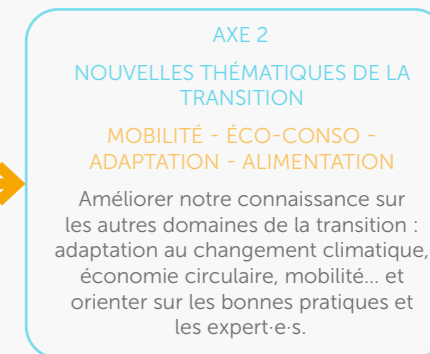
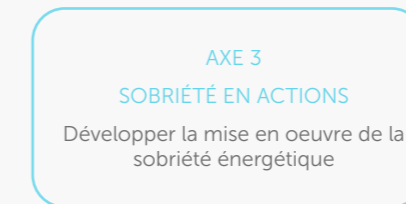
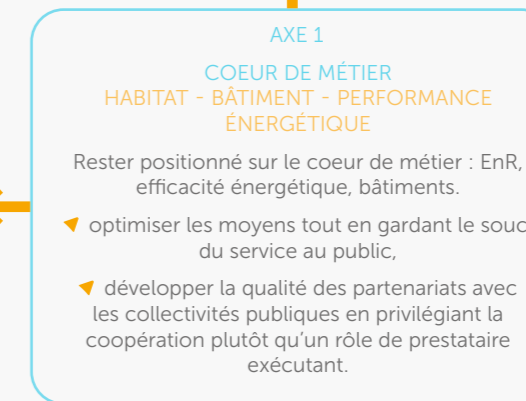
L'association se positionne autour de trois notions clés :

- La sobriété** : c'est la partie négligée de la démarche négaWatt par rapport à l'efficacité et aux renouvelables qui sont portées (encore partiellement) aujourd'hui par le marché et les politiques publiques
- Le territoire** : l'approche territoriale doit s'entendre au sens d'une communauté d'acteurs ancrée sur un territoire et définissant des réponses locales
- La pédagogie** : il s'agit d'accompagner la construction d'une réflexion propre plutôt que de convaincre uniquement par l'expertise.

L'AGEDEN souhaite porter l'ensemble des enjeux de la transition énergétique. Cela se traduit par un plan d'actions soutenu par 4 piliers/axes de travail.



Nous aussi, nous avons notre projet !
Celui de faire changer les mentalités, de modifier les comportements et de faire avancer la transition grâce à toutes nos actions.
Notre vision ? Elle prend corps dans le projet associatif.



NOS PUBLICS DIFFÉRENTS PROFILS, UN SEUL BUT

L'AGEDEN accompagne la transition énergétique auprès des acteurs suivants :

- Les particuliers
- Les copropriétés
- Les acteurs de l'immobilier
- Les collectivités
- Les entreprises
- Les professionnels de la rénovation
- Le public scolaire
- Les collectifs citoyens

L'AGEDEN s'adresse à différents publics, avec leurs spécificités et adapte ses actions à chaque profil. Pour réussir, l'association s'est entourée de sociologues, psychologues, experts dans le changement de comportement et opère une veille constante du secteur de la transition énergétique.



L'équipe de 38 salarié-e-s représente environ 35 ETP avec des compétences complémentaires pour aider à développer les différents volets de la transition énergétique : communication, animation, information et conseils, accompagnement, structuration de démarches collectives...



NOTRE FORCE OPÉRATIONNELLE UNE ÉQUIPE QUALIFIÉE

L'année 2021 est marquée par une croissance dynamique de l'équipe avec le recrutement de 7 personnes supplémentaires pour assurer les nouvelles missions de l'association, notamment la mise en oeuvre du SPPEH et le conseil aux collectivités.

Le travail s'organise selon les principes de l'holocratie (forme de management horizontal fondé sur des groupes autonomes avec une forte répartition des responsabilités et des prises de décision).